

NEWSLETTER DE 4 S

N° 23 (décembre 2020)



Pause Covid et trêve de Noël !

4 S s'est mise en pause forcée à cause du Covid, mais aussi à l'approche des fêtes de fin d'année. Espérons que la baisse des contaminations et l'arrivée de la vaccination nous permettent de vivre une année 2021 plus sereine et plus conviviale.

2021 ...

On repousse tout en 2021 ! Nous prévoyons :

- ✿ La reprise de nos activités hebdomadaires à partir de l'autorisation gouvernementale,
- ✿ Dragon-boat : la salle de gym du club nous sera ouverte en cas de mauvaise météo,
- ✿ Un vendredi matin d'hiver : initiation escalade en salle. Inscriptions par mail (voir Newsletter 22),
- ✿ Une sortie à la neige, ouverte aux familles, un samedi matin de février ; au choix : raquettes ou initiation au skating (encadrement assuré par des professionnels),
- ✿ Le weekend « Bien-être » en avril, avec animations inédites : danse andalouse, etc. N'hésitez pas à nous envoyer vos idées d'hébergement,
- ✿ Le weekend vélo/bateau à Chanaz, en mai ou juin,
- ✿ 29 août : participation à la « 4S du Salève », 4 randos pour vélo de route et VAE (Cruseilles),
- ✿ Le défi vélo/bateau en direction de Strasbourg, début octobre.

MERCI Anne, notre animatrice aquagym

Anne a assuré avec enthousiasme et convivialité les cours d'aquagym depuis 4 ans. Nous avons apprécié son engagement et son professionnalisme. Elle quitte 4 S pour enseigner à plein temps dans une nouvelle structure.

Merci Anne et belle continuation à toi !

Nous sommes à la recherche d'un.e MNS ; si vous en connaissez, merci de nous l'adresser.

RoseUp

RoseUp Association publie 2 fois/an « Rose magazine » que vous pouvez lire dans les salles d'attente des hôpitaux. Sa newsletter hebdomadaire est une source de renseignements et de propositions.

La dernière parution donne des explications à propos de la vaccination anti-Covid.

Exceptionnellement, nous recopions ces interviews ci-dessous.

Pour vous abonner à RoseUp : <https://www.rose-up.fr/adherer/#1>

Covid-19 : la vaccination des malades de cancer en 5 questions

Alors que la vaccination contre le Covid-19 va bientôt démarrer en France, les malades de cancer se demandent si elle sera efficace et sans risque pour eux. Éléments de réponse.

1. Les malades de cancer seront-ils vaccinés prioritairement ?

Oui. Selon le plan de vaccination anti-Covid présenté le jeudi 3 décembre par le premier ministre, Jean Castex, et le ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, les personnes présentant des risques liés à une pathologie chronique seront vaccinées lors de la 2^e phase du plan de stratégie vaccinale, qui devrait commencer en février (la 1^{re} phase s'adressant aux personnes résidant en Ehpad). Les malades de cancer entrent dans cette catégorie.

La Direction Générale des Soins (DGS) nous a précisé que, suivant l'avis de la HAS, « *il convient de considérer que tous les patients ayant un cancer ou ayant eu un cancer ces trois dernières années sont des patients à risque et seront prioritaires* ».

2. Que sait-on de l'efficacité de cette vaccination chez les malades de cancer ?

Pas grand-chose pour le moment. Les résultats des phases III d'essai clinique des différents candidats vaccins contre le Covid n'ont, pour la majorité, pas encore été publiés. Par ailleurs, ces études évaluent en général l'efficacité et la tolérance des traitements sur l'ensemble de la population. « *Pour beaucoup de vaccins actuellement disponibles pour d'autres maladies, les études sur des populations spécifiques, comme les malades de cancer par exemple, sont faites a posteriori* » précise le Pr Jean-Daniel Lelièvre, chef du service d'immunologie clinique et maladies infectieuses au CHU Henri Mondor.

Pour le Pr Blay, président d'Unicancer, c'est « *une course contre la montre qui a démarré* ». La Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer a donc contacté l'ensemble des laboratoires qui développent un vaccin pour leur proposer de démarrer au plus vite une étude prospective focalisée sur les malades de cancer.

3. Le vaccin peut-il être moins efficace chez les malades de cancer

Oui. Mais ceci n'est pas valable pour tous les malades de cancer. « *La vaccination contre le Covid pourrait être moins efficace chez les patients qui reçoivent un traitement lymphopéniant* » précise le Pr Jean-Daniel Lelièvre. Comprendre, un traitement qui diminue le nombre de lymphocytes dans la circulation sanguine. Ce sont ces cellules du système immunitaire qui sont stimulées par le vaccin et vont détruire les cellules infectées par un virus, notamment en produisant des anticorps. Si leur nombre n'est pas suffisant, le vaccin ne pourra donc pas déclencher une réponse immunitaire efficace. Cela concerne particulièrement les personnes traitées pour un cancer hématologique, qui reçoivent des chimiothérapies très agressives, mais pas uniquement.

Le Pr Alain Fisher, immunologue et président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, a toutefois indiqué lors de son audition par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques que « *même si des doutes existent sur le niveau de protection que l'on pourra assurer chez les malades immunodéprimés, et que ce doute persistera encore un certain temps avant que l'on ait des réponses précises, ils n'empêcheront pas de vacciner ces personnes. Le doute doit bénéficier à ces personnes à risque.* »

4. ARNm ou vecteur viral, quel vaccin est le plus adapté pour les malades de cancer ?

« *À l'heure actuelle, nous avons plus de recul avec les vaccins à ARNm, comme ceux développés par Pfizer et Moderna, pour les patients atteints de cancer* » explique le Pr Jean-Daniel Lelièvre.

Cela peut paraître étonnant puisque aucun vaccin à ARNm n'a encore été commercialisé. Toutefois, ils sont loin d'être inconnus dans le domaine de l'oncologie. Depuis une dizaine d'années, les chercheurs essaient de provoquer une réponse immunitaire contre les tumeurs avec des vaccins à ARNm. Si cette approche n'a pas démontré à ce jour son efficacité pour lutter contre le cancer, elle a en revanche montré que les vaccins à ARNm étaient bien tolérés par les malades.

Concernant les vaccins à vecteurs viraux, il faudra distinguer les vecteurs non-réplicatifs, comme celui proposé par AstraZeneca, des vecteurs réplicatifs, comme l'explique le Pr Lelièvre : « *Les vaccins à vecteurs viraux non-réplicatifs ne posent pas de problèmes chez des patients immunodéprimés. En revanche, les vecteurs viraux réplicatifs pourraient leur être contre-indiqués.* » Ce qui a été confirmé par le Pr Fisher lors de son audition.

5. Peut-on se reposer sur l'immunité collective pour protéger les malades de cancer ?

Non. Rappelons en premier lieu l'intérêt de l'immunité collective. Cette approche, qui consiste à vacciner un maximum de personnes, a pour but de protéger les personnes qui ne peuvent pas se faire vacciner, soit en raison de leur âge – comme les nouveau-nés par exemple – soit pour des raisons de santé. L'immunité collective pourrait donc, en théorie, bénéficier aux malades de cancer pour qui la vaccination serait contre-indiquée ou peu efficace.

Mais « *pour atteindre l'immunité collective, il faudrait que 70% de la population soit vaccinée contre le Covid* » prévient le Pr Lelièvre. L'objectif est donc difficilement atteignable étant donné la réticence de la population française vis-à-vis de la vaccination et du plan vaccinal qui se fera par phases. « *En revanche, on pourrait envisager de faire du cocooning en vaccinant les proches des malades de cancer, reconnaît le Pr Lelièvre. C'est ce qu'on fait pour la coqueluche : quand un enfant naît, on vaccine son entourage pour protéger le nourrisson.* »

Emilie Groyer
RoseUp,
17 décembre 2020.

